

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2025

## DELIBERATION N°1

FINANCES

Rapporteur : Laurent PELÉ

**OBJET : DÉCISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET PRINCIPAL 2025**

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°5A du conseil municipal en date du 27 mars 2025 votant le budget primitif 2025 de la commune du Plessis-Grammoire,

Considérant les crédits budgétaires en section de fonctionnement et d'investissement votés, les dépenses et recettes à exécuter sur l'exercice 2025, à savoir :

**1 – En fonctionnement :**

- Ajustement des crédits au compte 673 pour l'annulation d'un titre sur l'exercice 2024 soit 660 €,
- Ajustement des crédits au compte 75888 pour une recette d'astreinte journalière soit 660 €.

**2 – En investissement :**A- Dépenses :

- Création de crédits pour la vidéoprotection soit 105 600 €,
- Ajustement des crédits sur les travaux de l'église soit 93 600 €,
- Aléas sur divers travaux soit 82 000 €,
- Création de crédit pour la vidéoprotection salle soit 10 100 €,
- Création de crédit pour le portail + remorque soit 10 000 €,
- Création de crédit pour l'acquisition de parcelle chêne potard soit 20 000 €,
- Création de crédit pour la réfection des fenêtres de la poste soit 38 000 €,
- Création de crédit pour une borne marché soit 7 200 €.

B- Recettes :

- Création de crédit pour une subvention sur la vidéoprotection soit 33 000 €,
- Création de crédit pour le reversement de la taxe d'aménagement soit 36 551 €,
- Création de crédit pour une subvention fonds de transition énergétique ALM sur la salle polyvalente soit 100 000 €,
- Ajustement de crédit pour une subvention DETR sur la salle polyvalente soit 196 949 €.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2025

DELIBERATION N°1

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

**ARTICLE 1 : Décide de réajuster les crédits budgétaires en section de fonctionnement et en section d'investissement tels que présentés dans le tableau ci-après.**

**INVESTISSEMENT**

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2111 (21) : Terrains nus	20 000,00	10226 (10) : Taxe d'aménagement	36 551,00
21318 (21) : Autres bâtiments publics	82 000,00	13251 (13) : GFP de rattachement	100 000,00
21351 (21) : Bâtiments publics	38 000,00	1328 (13) : Autres	33 000,00
21538 (21) : Autres réseaux	10 100,00	13461 (13) : Dotation d'équipement des te	196 949,00
21538 (21) : Autres réseaux	105 600,00		
2158 (21) : Autres install., matériel et outil	10 000,00		
2188 (21) : Autres immobilisations corpore	7 200,00		
2313 (23) : Constructions	93 600,00		
	<b>366 500,00</b>		<b>366 500,00</b>

**FONCTIONNEMENT**

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
673 (67) : Titres annulés (sur exercices anté	660,00	75888 (75) : Autres	660,00
	<b>660,00</b>		<b>660,00</b>
<b>Total Dépenses</b>	<b>367 160,00</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>367 160,00</b>

**ARTICLE 2 : Adopte les crédits budgétaires en fonctionnement et en investissement par un vote au chapitre tels que présentés dans le tableau ci-après.**

Le Maire,  
Philippe ABELLARD



*Philippe Abellard*

Télétransmis à la Préfecture  
du Maine-et-Loire le



## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2025

DÉLIBÉRATION N° 1

### **OBJET : Décision Modificative n°1 – Budget Principal 2025.**

Les membres du Conseil Municipal du Plessis-Grammoire, légalement convoqués à 20h30 par le Maire, le 27 juin 2025, se sont réunis au lieu habituel de ses séances le jeudi 3 juillet 2025, sous la présidence de Philippe ABELLARD, Maire.

**Nombre de membres** : - composant le Conseil : 19 - en exercice : 14

### **Étaient présents :**

#### **À l'ouverture de la séance :**

Mme BLANCHARD Bernadette, M. CADEAU Jean-Louis, Adjoints.

Mme LEMOINE Bernadette, M. FOURNIER Denis, M. JURET Didier, Mme SIENISKI Danièle, M. HANDORIN Pascal, M. BOHN Bruno, Conseillers Municipaux.

### **Étaient excusés :**

#### **À l'ouverture de la séance :**

Mme BODINIER Elodie, M. GOMEZ Ludovic, Adjoints,

M. MORINIERE Luc, conseiller Municipal.

### **AVAIT DONNÉ POUVOIR DE VOTER EN SON NOM :**

#### **Nom du mandant**

BODINIER Elodie

à

#### **Nom du mandataire**

PELE Laurent

**Secrétaire** : BOHN Bruno

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2025

## DELIBERATION N°2

FINANCESRapporteur : Laurent PELÉ**OBJET : ADMISSION EN NON VALEUR DE TITRES DE RECETTES POUR L'ANNEE 2022**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le courrier du comptable public proposant à Monsieur Le Maire l'admission en non valeur des titres correspondant à un montant total de 2,82 €,

Les titres concernés sont :

- Année 2022 : T-6027010015 d'un montant de 2,22 € (remise non déduite sur facture),
- Année 2022 : T-266 d'un montant de 0,60 € (solde cantine scolaire),

Considérant que la phase comminatoire n'a pas permis le recouvrement des titres par obligation à tiers détenteur,

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :**

**ARTICLE UNIQUE : décide l'admission en non-valeur des titres de recettes comme suit :**

ANNEE	REFERENCE	MONTANT €
2022	T-6027010015	2,22
2022	T-266	0,60
<b>TOTAL</b>		<b>2,82</b>



Le Maire,  
Philippe ABELLARD.

Télétransmis à la Préfecture  
de Maine-et-Loire le :



## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2025

DÉLIBÉRATION N° 2

### **OBJET : Admission en non-valeur de titres de recettes pour l'année 2022**

Les membres du Conseil Municipal du Plessis-Grammoire, légalement convoqués à 20h30 par le Maire, le 27 juin 2025, se sont réunis au lieu habituel de ses séances le jeudi 3 juillet 2025, sous la présidence de Philippe ABELLARD, Maire.

**Nombre de membres** : - composant le Conseil : 19 - en exercice : 14

### **Étaient présents :**

#### **À l'ouverture de la séance :**

Mme BLANCHARD Bernadette, M. CADEAU Jean-Louis, Adjoints.

Mme LEMOINE Bernadette, M. FOURNIER Denis, M. JURET Didier, Mme SIENISKI Danièle, M. HANDORIN Pascal, M. BOHN Bruno, Conseillers Municipaux.

### **Étaient excusés :**

#### **À l'ouverture de la séance :**

Mme BODINIER Elodie, M. GOMEZ Ludovic, Adjoints,

M. MORINIERE Luc, conseiller Municipal.

### **AVAIT DONNÉ POUVOIR DE VOTER EN SON NOM :**

#### **Nom du mandant**

BODINIER Elodie

à

#### **Nom du mandataire**

PELE Laurent

**Secrétaire** : BOHN Bruno